



Commune de Dully

Dully, le 11 avril 2022

Préavis municipal N° 02 du 22 juin 2022

Rapport de gestion 2021 de la Municipalité de Dully

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité vous présente son rapport de gestion de l'année 2021. Ce dernier relate :

- les activités essentielles écoulées,
- les résultats financiers influents ainsi que
- les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

INTRODUCTION

L'année 2021 a connu un changement de législature. Frédéric Mani, Kurt Müller, Florence Pernet et Claude Molteni ont souhaité poursuivre leur mandat et ont été réélus. Jean-Mario Gasparetto, Municipal en charge des constructions, a pris la décision de mettre fin à son engagement auprès de la Commune de Dully après plus de 6 ans à gérer notamment la police des constructions. La Municipalité le remercie pour son excellent travail et lui souhaite plein succès dans la réalisation de ses nombreux projets. Frédéric Prod'hom, enfant de Dully et travaillant au sein de la direction des constructions du CHUV, a rejoint la Municipalité en juin 2021 et c'est tout naturellement qu'il a repris le dicastère des constructions.

En 2021 comme en 2020, la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences aussi bien sur les membres de la Municipalité que sur les collaborateurs communaux. Le personnel de voirie a encore cette année dû mettre les bouchées doubles pour assurer le respect des normes sanitaires accrues et sans cesse changeantes.

L'équipe administrative a par ailleurs été particulièrement sollicitée en raison de changement de personnel, puisque la secrétaire municipale a dû être remplacée au pied levé dès le début de l'année par la secrétaire adjointe. Un remplaçant a pu prendre le relai à partir du mois de mars et a finalement été lui-même remplacé durant l'été. L'équipe administrative s'est donc réorganisée durant cette année 2021.

En 2021 la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires. Elle a participé à de nombreuses séances pour le village et la région et a représenté la Commune de Dully auprès des organismes intercommunaux.

POPULATION

Au 31 décembre 2021, le nombre d'habitants à Dully était de 636 (618 au 31 décembre 2020). Cette variation n'appelle pas de commentaires particuliers.

LES ACTIVITÉS DANS QUELQUES DOMAINES

Sans être exhaustif, le rapport de gestion permet à la Municipalité de donner, ci-après, un aperçu des activités qui l'occupent aussi bien dans la commune qu'au niveau intercommunal.

PATRIMOINE COMMUNAL – IMMEUBLES LOCATIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les immeubles, propriétés communales, comportant 39 appartements en tout, sont gérés par CGGI sàrl, Christian Gander Gestion immobilière, qui a ses bureaux à Dully.

Rotation de locataires

Oche 5

- Place de parc intérieure, conditions de location identiques.

Bursinel 25

- Appartement de 4.5 pièces au 1^{er} étage, conditions de location identiques.

Village 2

- Studio au rez-de-chaussée, appartement vacant au 31.12.21, mais reloué dès le 12.02.2022.

Bursinel 29

- Appartement de 2 pièces au rez-de-chaussée, relocation avec augmentation du loyer.

Abri PC « Au Champs du Puits »

- Des baux ont été établis pour les locataires qui payent dorénavant un loyer et des charges d'électricité.
- Un local de 42 m2 est vacant à ce jour.

Loyers

En règle générale, les loyers fixés correspondent toujours aux prix du marché et ne nécessitent pas d'être adaptés lors d'un changement de locataire, hormis dans les anciennes locations.

Aucune baisse de loyer n'a été accordée durant l'année.

Litiges

Aucun litige avec les locataires n'est intervenu durant l'année 2021.

Technique

Dans l'ensemble, les immeubles communaux sont en bon état. Il y a toutefois lieu de faire attention à éviter leur vieillissement prématuré. A cet égard, un entretien suivi et des réparations ponctuelles seraient à privilégier, ce qui permettrait aussi de lisser les coûts d'entretien.

Oche 17-19-21 (Pré-Fleuri)

Une solution provisoire a été trouvée durant les hivers 20-21 et 21-22 afin de garantir l'approvisionnement en eau chaude des bâtiments. Un boiler électrique provisoire auxiliaire a été installé durant 3 mois pour palier à une éventuelle défaillance du système principal. En vue de remédier de manière définitive ce problème, un crédit de CHF 120'000.- (préavis 12-2021) a été demandé et accordé en 2021.

Les revêtements de façade sont cloqués à plusieurs endroits au niveau de la plinthe. Une expertise a été demandée, qui a conclu à des remontées d'humidité liées au manque de ventilation du soubassement et au fait que la proximité de la dalle du sous-sol qui ne permet pas la pose d'un drainage traditionnel. Des réparations ponctuelles seront effectuées au printemps 2022.



Oche 5

Une cuve est enterrée sous la rampe d'accès au garage. Elle est destinée au stockage et au relevage des eaux de pluie, qui sont ensuite pompées et refoulées dans le collecteur communal. Ce procédé est rendu indispensable en raison de la différence d'altitude entre le niveau bas de l'immeuble et celui du collecteur, ce qui interdit un fonctionnement gravitaire. Pour une raison inexpliquée, cette cuve a été écrasée par la pression du terrain et les pompes qui l'équipent ne peuvent plus être entretenues ni remplacées. Le remplacement de cette installation sera rendu nécessaire sitôt que les pompes seront défectueuses.

PARCELLE 89 – CENTRE COMMUNAL DE DULLY

Plusieurs séances avec Romande Energie Services ont eu lieu en 2021 afin de planifier un chauffage à distance englobant le Centre communal, ses appartements, l'école et le bâtiment Rte de Bursinel 35. Le système de chauffage des tous ces bâtiments va devoir être renouvelé dans un futur proche, une solution globale va être envisagée. Un préavis pour une demande de crédit devrait aboutir durant l'année 2022.

PARCELLE 88 – CENTRE INTERCOMMUNAL DE DULLY-BURSINEL

La Commune gère avec la Commune de Bursinel, les locaux de la Route de Bursinel 35 qui comprennent 3 appartements, le local qui abritait l'épicerie jusqu'au 30 avril 2021, le bureau d'architecte qui a été libéré au 31 juillet 2021, ainsi que l'école des Sidunel et l'UAPE de la Petite Poste.

Bâtiment route de Bursinel 35

Le fait que l'architecte ait donné sa résiliation au 31 juillet 2021 (retraite) et que la tenancière de la Du-Sinel a résilié son bail au 30 avril 2021 a permis à la Municipalité d'envisager un nouveau projet pour cet immeuble. Après plusieurs rencontres, les Communes de Dully et Bursinel ont obtenu un crédit d'étude de CHF 90'000.- (préavis 08/2021) pour la réfection de ce bâtiment. Le projet inclut la réalisation d'un café-bar avec de nouveaux aménagements extérieurs et l'assainissement énergétique du bâtiment ainsi que réfection de la toiture. Les locataires actuels ont été informés. L'assainissement des 3 appartements fera l'objet d'un projet ultérieur.

GastroConsult a été sollicité afin d'analyser le projet de café-bar pour qu'il réponde au mieux à la demande des clients et aux besoins d'un futur exploitant.

Le projet fera l'objet d'une nouvelle demande de crédit pour la réalisation des travaux et en cas d'approbation, les travaux devraient être terminés en juillet 2023.

Bar à café « La Du-Sinel »

La gérante a donné son congé au 30 avril 2021, ceci entre autres en raison de la pandémie de Covid-19.

Il est à souligner que les deux communes, propriétaires des lieux, ont généreusement renoncé aux loyers depuis mars 2020 et jusqu'à la fin du bail.

Bureau d'architecture

Le locataire a donné son congé au 31 juillet 2021 afin de prendre sa retraite.

Agence postale

Depuis le 30 avril 2021, date de la fermeture de la Du-Sinel, la Commune bénéficie du service postal dit « Service à domicile ».

RÉGION DE NYON

L'association régionale compte 40 communes. 37 ont validé le but optionnel « Disren¹ » pour la période 2020-2025.

Avec le changement de législature, un renouvellement des membres du Conseil intercommunal (CI) et du Comité de direction (CoDir) s'est produit en 2021 à la Région de Nyon.

Le Conseil Intercommunal s'est réuni à 5 reprises en 2021, a analysé 20 préavis, dont 5 préavis DISREN, et 1 motion.

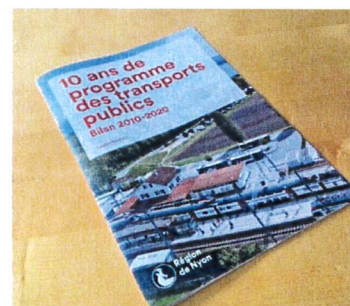
Sur le plan des ressources humaines, les effectifs sont restés stables durant l'année. Les actions ont eu lieu en 2021 dans plusieurs domaines :

Mobilité :

- Inauguration de 14 nouvelles stations de vélos en libre-service,
- Inauguration de la requalification de la RC1 entre Mies et Coppet,
- Bilan des 10 années de son programme de réorganisation des transports publics.

Territoire :

- Présentation du diagnostic du système de gestion des zones d'activités,
- Remise aux autorités fédérales du projet d'agglomération du Grand-Genève (4e génération).



¹ Disren : Dispositif de financement d'investissements d'intérêt régional

Environnement :

- Création d'un Guide sur l'éclairage public pour les communes,
- Reconduction d'un soutien à deux des quatre réseaux agro-écologiques.

Economie :

- Réorientation du projet d'amélioration du registre des entreprises,
- Mise en place d'un protocole de recherche de terrains pour les entreprises.

Tourisme :

- Reconduction d'une aide exceptionnelle à l'hôtellerie,
- Réalisation des parkings au col de la Givrine.

Culture :

- Signature d'une nouvelle convention de subventionnement avec l'Usine à Gaz, qui inclut désormais le Canton et couvre la période 2021-2024,
- Reconduction d'un soutien pluriannuel à l'association du Casino Théâtre de Rolle,
- Durant l'année, la Région a octroyé 40 soutiens.

Sport :

- Soutien de quatre sportifs d'élite en 2021, ainsi que le Triathlon de Nyon et les installations de ski Télé-Dôle à Saint-Cergue.

ROUTES

Dans le cadre de sa politique de tranquillisation de la circulation et pour donner suite aux demandes de l'Association Es Grands-Champs, la Municipalité a réalisé un dispositif ralentisseur au Ch. Es Grands-Champs (préavis 03/2021). Le montant final des travaux était de CHF 22'602.-, soit d'environ CHF 3'400.- inférieur aux prévisions budgétaires.

A la place du Village, un nouvel enrobé bitumineux a été posé en remplacement de l'ancien qui devenait vétuste.

Pour le reste, seuls des travaux courants d'entretien ont été réalisés en 2021.

**PLAGE DE LA DULLIVE**

Des travaux d'entretien courant et des contrôles sanitaires de l'eau ont été effectués comme à l'accoutumée.

La plage a ouvert de fin mai à début septembre 2021. A cet effet, la société Securitas a été mandatée pour contrôler le bon déroulement quotidien de l'ouverture et de la fermeture.

Comme les années précédentes, deux jeunes du village ont été engagés pour la surveillance et l'entretien de la plage le week-end. Dans l'ensemble, les utilisateurs se sont montrés bien disciplinés, l'évacuation des déchets restant le problème majeur. La fermeture a pu se faire sans problèmes entre 22 et 23h.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES - POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2021, 30 nouveaux dossiers ont été ouverts (23 en 2020), détaillés comme suit :

- 4 dossiers d'enquête publique pour l'installation de pompes à chaleur ;
- 1 demande préalable pour l'agrandissement d'une villa ;
- 1 demande préalable pour la transformation d'une cave à vin en appartement ;
- 1 demande préalable pour la construction d'une piscine ;
- 1 demande préalable pour des transformations avec changement d'affectation et aménagements extérieurs ;
- 1 demande préalable pour la création d'une piscine chauffée.

Les autres dossiers concernaient :

- des dispenses d'enquête pour des travaux de rénovation, pergolas, réfection et rehaussement de murs existants et arrachage de haie avec installation de nouvelle clôture ;
- des autorisations municipales pour réfections de façades, réfection du revêtement de toiture, transformations intérieures sans changement d'affectation, remise en état de revêtement de chemin privé, panneaux solaires et abattage d'arbres protégés.

Certains dossiers ouverts en 2020, ainsi que les années précédentes, se sont poursuivis en 2021. Il a été répondu à plusieurs demandes préliminaires, qui n'ont pas été suivies du dépôt d'un dossier de demande d'autorisation de construire. Architectes et propriétaires ont également sollicité l'administration afin de préciser l'interprétation de la réglementation cantonale et communale ainsi que pour répondre à des interrogations concernant l'impact de la révision du plan de zones et de son règlement sur les constructions, notamment dans le cadre de ventes de parcelles et développement immobilier.

RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ET DE SON RÈGLEMENT (PACOM)

L'affectation de certaines parcelles change avec le futur plan d'affectation communal. Les propriétaires concernés ont été reçus par la Municipalité entre novembre 2020 et mars 2021.

Le 18 septembre 2020, le dossier a été remis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour examen préalable. La détermination de la DGTL a été rendue tardivement le 8 février 2021, ceci en raison de la situation sanitaire.

Vu le caractère défavorable de celle-ci, la planification initiale du processus de validation (enquête publique au printemps 2021) a été revue.

La Municipalité, son conseil juridique, le service technique et le bureau d'urbanisme mandaté pour ce dossier ont travaillé conjointement durant l'année 2021 pour permettre d'assurer le respect du délai imparti par l'autorité cantonale pour la mise en œuvre (juin 2022).

Une présentation des objectifs de la municipalité a été faite au Conseil général en juin 2021. Le dossier de la délimitation des lisières a été déposé à l'enquête en août 2021. Une enquête complémentaire a dû être déposée en décembre 2021 et n'a fait l'objet d'aucune opposition.

Le dossier du Pacom et de son règlement ont été mis à l'enquête du 4 mars au 3 avril 2022.

MANIFESTATIONS

Cette année, la fête du 1^{er} août s'est déroulée à Bursinel pour le compte des deux communes.

ÉCOLES, BIBLIOTHÈQUE ET ACCUEIL DE JOUR

L'Association Enfance & Jeunesse qui est maintenant depuis 5 ans le guichet unique pour les prestations préscolaires, parascolaires et scolaires des enfants et des familles des 11 communes qui la composent, a vécu une année 2021 exceptionnelle, marquée par les effets de la pandémie et par un important changement dans son organisation opérationnelle.

Nous sommes passés de 2 petites associations à une importante organisation qui doit assurer la mission des communes dans des secteurs de plus en plus régulés et exigeants. Ces changements et cette réorganisation ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022.

À la suite de la nouvelle législature 2021-2016, le Comité de Direction d'EnJeu se compose ainsi :

Présidente :	Mme Marinella Page, Municipale, Bursins
Vice-Président :	M. Philippe Straub, Syndic, Vinzel
Membres :	M. Laurent Crampon, Syndic, Bursinel
	M. François Delafoge, Municipal Gilly
	M. Raymond Dufour, Municipal, Mont-sur-Rolle
	M. Samuel Dufour, Syndic, Esserties-sur-Rolle
	M. Jean-Christophe Grivel, Municipal, Perroy
	M. Loïc Haldimann, Municipal, Rolle
	M. Frédéric Mani, Syndic, Dully
	Mme Sylvie Mery, Municipale, Tartegnin
	Mme Viviane Subri, Municipale, Luins

A la fin de l'année 2021, l'association compte près de 250 collaborateurs. Vu les épreuves relevées en 2021, le CODIR a décidé de reporter l'intégration de la Fondation à une date ultérieure.

Le bail des bureaux de la Rue du Temple 7b, à Rolle a été résilié pour le 1^{er} août 2023. Des recherches ont donc été entreprises afin de trouver des nouveaux locaux, en ville de Rolle.

L'informatique a subi de gros changements, notamment avec l'engagement d'un répondant informatique à 50% et la résiliation du contrat avec l'ancien prestataire. L'organisation, la structure des données ainsi que les droits d'accès ont dû être entièrement revus. Le choix a été pris de migrer sur Microsoft365. La gestion des utilisateurs se fait maintenant sur AzureAD. A partir du 1^{er} décembre 2021, les documents ont été migrés dans des SharePoint et les mails sur des messageries Exchange. Dans le même temps, tous les postes de travail de plus de 5 ans ont été remplacés. Le choix s'est porté sur des ordinateurs portables afin de pouvoir répondre aux besoins du télétravail. Des stations

d'accueil permettent de transformer ces portables en ordinateurs de bureau dans les locaux de l'administration ont été installées.

Sur le site du Martinet à Rolle, la réalisation des deux derniers niveaux du bâtiment provisoire Martinet F a été réalisée. A la rentrée 2021-2022, les classes pouvaient accueillir les élèves dans des locaux agréables à vivre.

À la suite des travaux effectués en 2020, la piscine est à nouveau en fonction.

Scolaire

Le coût annuel d'un élève, sans la redistribution des valeurs d'entretien, d'intérêts et locative, s'élève à :

- CHF 4'026.00 par élève du niveau primaire (CHF 3'988.59 estimé au budget), et
- CHF 3'284.10 par élève du niveau secondaire (CHF 3'748.74 estimé au budget).

Bibliothèque

Les frais de fonctionnement sont répartis à raison de 65% pour la Commune de Rolle et 35% pour les dix autres communes. Le coût par habitant est de CHF 28.88 (CHF 30.55 au budget) et de CHF 10.18 (CHF 10.96 au budget).

Accueil de jour des enfants

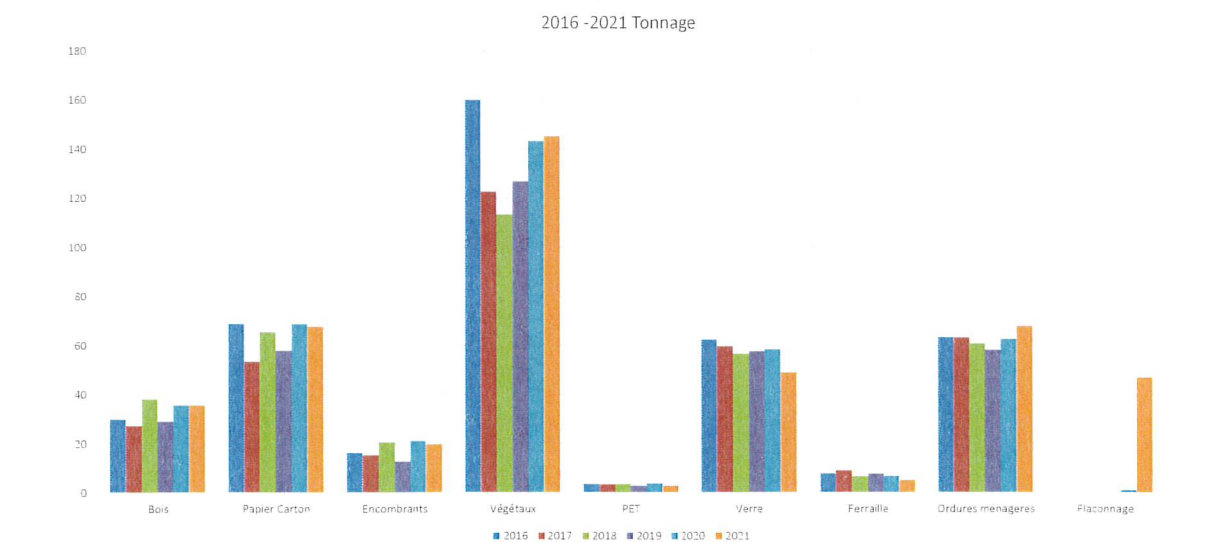
Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du réseau (15'897 habitants) est de CHF 274.69 (CHF 347.29 au budget 2021 et CHF 287.72 aux comptes 2020).

DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Nous constatons, pour notre commune, une diminution des ordures ménagères collectées au moyen des sacs taxés, qui est passée à 96 tonnes (107 tonnes en 2020).

A la déchetterie intercommunale de Dully-Bursinel, l'apport de déchets a également évolué selon le tableau ci-dessous (en tonnes).

Tableau récapitulatifs 2016 - 2021 (tonnage)							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Bois	29.93	27.28	38.16	29.13	35.69	35.6	
Papier Carton	68.83	53.39	65.46	57.9	68.75	67.65	
Encombrants	16.25	15.41	20.62	12.74	21.15	19.69	
Végétaux	159.86	122.58	113.25	126.79	143.16	145.14	
PET	3.52	3.36	3.58	2.88	3.84	2.816	
Verre	62.33	59.60	56.60	57.58	58.44	49	
Ferraille	7.83	9.03	6.74	7.71	6.89	5.11	
Ordures ménagères	63.27	63.03	60.78	58.22	62.55	67.89	
Flaconnage	0	0.00	0.00	0	1	47	



PROTECTION CIVILE

Avec un effectif de 564 personnes depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (LPPCi), l'année 2021 fut une nouvelle année de très forte sollicitation de la Protection Civile (PCi) qui a réalisé, avec brio, les nombreuses missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Les activités de la Protection civile du District Nyon ne se sont pas arrêtées durant les fêtes de fin d'année. Engagé depuis le 28.10.202, le bataillon du District de Nyon forme avec celui du District de Morges, le bataillon Ouest.

Les astreints de l'ORPC étaient présents durant les fêtes dans de nombreux établissements médicaux sociaux (EMS) et établissements éducatifs (ESE) ainsi que dans les hôpitaux de Nyon, Morges et au centre de dépistage des Pâquis à Morges.

15 hommes par jour ont également porté appui à la Gendarmerie vaudoise afin de régler la circulation et de nombreux problèmes de parcage liés à fréquentation importante (+de 6'000 véhicule par jour) dans la commune de St-Cergue et au col de la Givrine. Ils ont également renforcé la hotline de contact tracing COVID.

En janvier 2021, les premières doses de vaccin ont été livrées à la protection civile et les astreints ont pu débiter la vaccination. C'est une marque de confiance sans précédent, de la part des autorités et de la santé publique qui leur a été témoignée. En leur donnant cette mission de vaccination et en formant des astreints à cette tâche, ils peuvent affirmer que la PCi aura durablement marqué l'histoire de cette pandémie.

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

Avec un effectif de 238 sapeurs-pompiers au 31.12.21 et 176 interventions, le SDIS Etraz Région a à nouveau été marqué par la crise sanitaire. Cependant, les exercices et cours de formation ECA ont été maintenus par groupe de 5 personnes.

Le DAP Gilly compte à lui seul, 20 sapeurs-pompiers qui sont sortis en intervention 10 fois en 2021.

SIDERE (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON DE ROLLE ET ENVIRONS)

L'association intercommunale a pour mission d'alimenter en eau potable, de manière fiable et en respectant les exigences légales en vigueur, tous les abonnés des douze communes membres.

L'eau alimentant le réseau communal provient de sources et du Lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Qualité et provenance de l'eau à Dully

Hiver	Eté	Dureté totale en °F	Nitrates en mg/l (Max 40 mg/l)	pH
Sources	Sources/Lac	22 à 27	6	7.2

APEC (ASSOCIATION POUR L'ÉPURATION DES EAUX DE LA CÔTE)

Régionalisation de l'épuration des eaux

Dans sa séance du 5 février 2021, le Conseil intercommunal de l'APEC a octroyé un crédit (1ère phase) de CHF 953'000.- et a autorisé le Comité de Direction à entreprendre l'étude pour la réalisation d'une nouvelle STEP correspondant aux besoins de l'association. Secondé par un bureau d'assistance au maître de l'ouvrage, le Comité de direction a :

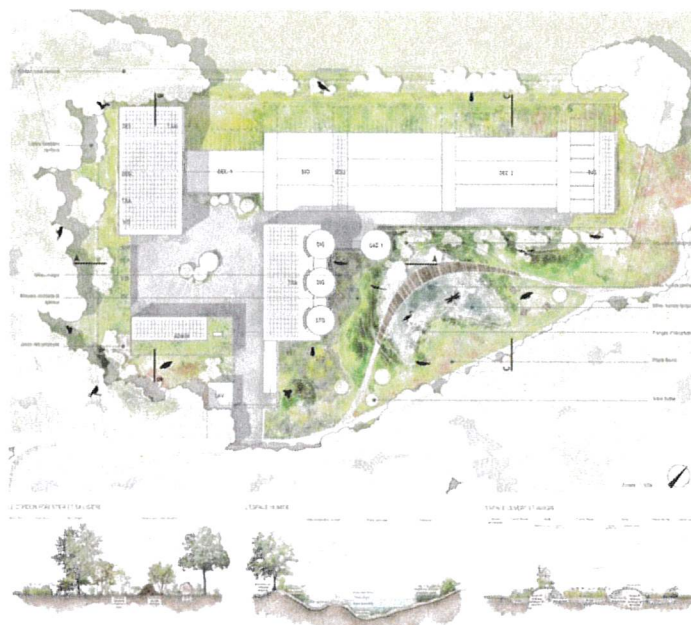
- entrepris les démarches liées au plan d'affectation « le Lavasson » élaboré par la Ville de Gland ;
- désigné les différents mandataires pour l'étude du projet de construction d'une nouvelle STEP.

Parallèlement à la procédure d'élaboration du plan d'affectation (PA), le Comité de direction a organisé un concours afin de disposer d'une solution paysagère permettant une bonne intégration des ouvrages sur le site et répondant aux contraintes environnementales de ce lieu.

Les objectifs :

- Implantation d'une STEP prévue pour 70'000 EH (équivalent-habitants) capable de traiter les micropolluants ;
- Conception paysagère et architecturale ;
- Gestion de l'accessibilité du site ;
- Gestion des évolutions futures ;
- Intégration dans le grand paysage ;
- Concept santé, bien être et environnement de travail ;
- Concept écologique des aménagements extérieurs ;
- Concept énergétique ;
- Économie du projet.

Ce concours a suscité le dépôt de 5 dossiers lesquels ont été évalués par le Jury le 23 novembre 2021. Le projet retenu s'intitulant « Limpid » est le suivant :



Rénovation de la Station de pompage Es Grands-Champs

C'est en 1981 que la station de pompage (STAP) ES Grands-Champs a été construite sur la parcelle 241. Celle-ci appartient à la Commune de Dully, mais son entretien et le suivi sont réalisés par l'Association Intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la Côte (APEC). Durant ces années d'exploitation, la station n'a pas connu de gros travaux de réparation, mais a été entretenue régulièrement. Le matériel à l'intérieur de la station de pompage n'étant pas en matière inoxydable, au fil des années il a donc vieilli et a été corrodé. Pour cette raison, un crédit d'investissement de CHF 40'000.- a été accepté par le Conseil général (préavis 13/2021) pour la rénovation de cette station de pompage.

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni à trois reprises et a permis à la Municipalité de déposer auprès de celui-ci, les préavis suivants :

- Préavis n° 1 - Comptes 2020 de la Commune de Dully,
- Préavis n° 2 - Rapport de gestion 2020 de la Municipalité de Dully,
- Préavis n° 3 – Création d'un ralentisseur au chemin d'Es Grands-Champs
- Préavis n° 4 – Réponse au postulat déposé par la Commission de Gestion concernant le préavis n°1.
- Préavis n° 5 – Demande d'autorisation de plaider pour la législature 2021-2026
- Préavis n° 6 – Compétences financières de la Municipalité pour la législature 2021-2026
- Préavis n° 7 – Délégation de compétence à la Municipalité pour la législature 2021-2026
- Préavis n° 8 – Demande de crédit d'étude complémentaire de CHF 90'000.- TTC pour la réfection du bâtiment situé sur la parcelle intercommunale n° 88
- Préavis n° 9 – Arrêté d'imposition pour l'année 2022
- Préavis n° 10 - Budget de fonctionnement 2022 de la bourse communale de Dully.

- Préavis n° 11 – Plafond d'endettement
- Préavis n° 12 – Demande de crédit de CHF 120'000.- pour l'installation d'une pompe à chaleur pour les immeubles de Pré-Fleuri
- Préavis n° 13 – Demande de crédit d'investissement de CHF 40'000.- pour la rénovation de la station de pompage Es Grands-Champs

ADMINISTRATION

Notre secrétaire municipale nous a quitté le 31 août 2021. Son taux d'activité était alors de 80%. Nous avons eu recours à deux secrétaires intérimaires, soit du 30 mars 2021 au 30 juin 2021 et du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021, au taux de 50%. Une nouvelle secrétaire municipale a été nommée pour le 1er janvier 2022 (contrat signé en novembre 2021). Son pourcentage d'activité est de 60%. Notre service technique a repris certaines tâches de la police des constructions, attribuées jusqu'alors au Greffe. Nous relevons que la préposée au Contrôle de l'Habitant a assuré de manière soutenue les travaux du Greffe durant les trois premiers mois de 2021 et nous ne pouvons que l'en remercier sincèrement.

Les contrats et cahiers des charges de l'ensemble du personnel communal ont été adaptés.

La société Pro-Archives Conseils Sàrl assure le suivi de l'archivage des dossiers, en collaboration avec l'administration communale.

La collaboration avec l'association d'indépendants S Barbaud et E. Antonelli pour le traitement des dossiers de police des constructions a été maintenu.

La Municipalité tient à remercier ses collaborateurs, Mesdames et Messieurs Isabelle Blanchard, Secrétaire municipale, Jean-Numa Grau et Véronique Breda Secrétaires ad interim, Marylène Strauss, Boursière, Valérie Jaquiere, Préposée au contrôle des habitants et secrétaire municipale adjointe, Johnny Meier et Vincent Meier, Lucia di Caprio et Cosette Redondo pour le travail accompli tout au long de l'année 2021 ainsi que pour leur engagement pour la Commune.

CONCLUSION - DEMANDE D'APPROBATION

Ce rapport de gestion, sans être exhaustif, relève les activités essentielles de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

Aussi, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général,

- vu le préavis municipal N° 02 du 22 juin 2022,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'approuver la gestion de l'exercice 2021**
- **d'en donner décharge à la Municipalité.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 avril 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE DULLY

Le Syndic :

F. Mani



La Secrétaire :

V. Breda